

Editorial

Solidaires et combatifs, ensemble, dans la FSU :

Un des nouveaux joujoux de Luc Chatel, en cette rentrée, c'est de systématiser l'enseignement de la morale à l'école élémentaire. Mais où sont les exemples de morale et d'éthique ? Chaque jour apporte son lot d'affaires douteuses (mallettes à fric), alors que les précédentes ne sont pas élucidées (affaire Clearstream, Woerth – Bettencourt), et que les scandales sont encore si présents (45 millions d'euros versés à Bernard Tapie au titre de « préjudice moral » dans l'affaire du Crédit Lyonnais, vacances de ministres chez des dictateurs...). Quelle est donc la valeur de la parole gouvernementale, quand on affirme avec force une chose et qu'on fait le contraire ? Ce climat particulièrement délétère risque de causer les plus grands torts à la démocratie. Le chômage, les licenciements, les heures supplémentaires non payées dans de nombreuses entreprises, le jeu dangereux des banques, la crise de la zone euro, tout cela inquiète nos concitoyens confrontés à des baisses de salaires, à

l'augmentation des prix, à de nouvelles taxations affaiblissant encore les conditions d'existence, jusqu'à une progression vertigineuse de la pauvreté.

La seule réponse du pouvoir actuel consiste à persévérer, à accélérer les mesures inspirées par l'idéologie libérale, à passer en force, générant des injustices de plus en plus grandes (le revenu mensuel de certains patrons du CAC 40 correspond à 150 SMIC), à la manière de Thatcher et Reagan dans les pays anglo-saxons. Quand on sait que les 16 000 postes supprimés dans l'Education Nationale représentent en réalité une « économie » de 250 millions d'euros, on peut légitimement penser que l'objectif réel est de démanteler les services publics !

La Fédération Syndicale Unitaire ne se résigne pas à la désespérance ou à l'« aquoibonisme ». Nous contribuons sans relâche à la construction d'une fédération encore plus puissante pour défendre les services publics, et réfléchir à de nouveaux besoins, à de nouvelles formes d'organisation, dans l'intérêt des populations. Nos syndicats, nos militants, nos adhérents, partout où ils sont présents, refusent les compromissions, et combattent, notamment dans l'éducation nationale, la dégradation des conditions de travail et d'exercice des personnels, ainsi que les conditions d'accueil des enfants et des jeunes. Plus que jamais, des contre-pouvoirs puissants sont indispensables. Avec vous, la FSU peut s'opposer à cette politique qui détruit les services publics.

C'est ce que nous dira encore Bernadette Groison, Secrétaire nationale, à l'occasion de sa venue en Alsace le vendredi 14 octobre.

Il ne suffit pas d'attendre les bras croisés une hypothétique alternance politique; nous proposons, chaque fois que c'est possible, des actions unitaires pour combattre ces injustices. La FSU se mobilise (le 27 septembre pour une politique éducative ambitieuse et le 11 octobre à l'occasion de la journée interprofessionnelle d'action pour marquer l'opposition aux politiques d'austérité et proposer des alternatives), mais elle fait aussi entendre fortement sa voix dans les instances où elle siège.

Du 13 au 20 octobre, de nombreux salariés sont appelés à élire leurs représentants; depuis des années, ceux de la FSU font la preuve de leur compétence, leur détermination, et avancent leurs propositions. Bien que ce vote se fasse sous une forme électronique, il est essentiel d'y participer massivement afin d'accroître notre influence.

Alors votez et faites voter pour la FSU et ses candidats, lors des différents scrutins !

Jean-Louis HAMM



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

N°60

Octobre 2011

Trimestriel

Le numéro : 0,5 €

Directeur de la publication :

Jean-Michel VAILLANT

Imprimé par nos soins

N° de CPPAP : 0709 S 06943

ISSN : 1774-0096

SOMMAIRE

1. Editorial
2. Élections professionnelles : modalités de vote
3. Témoignages de militants
4. Listes des candidats FSU au Comité technique académique
5. Comité technique : profession de foi FSU

Élections professionnelles : **Modalités**

Le vote sera électronique !

Finis le bulletin de vote glissé dans l'enveloppe, le ministère a décidé que le vote s'effectuera par Internet. Cela entraîne de nouvelles modalités.

MODE D'EMPLOI

① Vérifiez que vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales

Les listes doivent être affichées sur les lieux de travail et sont visibles sur le portail « élections » du site du ministère à partir du 20 septembre.

Vérifiez que vous êtes bien sur les listes des différents scrutins :

- Comité Technique Ministériel
- Comité Technique Académique

et suivant votre situation :

- pour les titulaires : CAPN, CAPA, CAPD ;
- pour les non-titulaires : CCP.

② Identifiant et mot de passe : le droit de voter !

Vous allez être destinataire d'un identifiant à partir du 14 septembre. Si vous êtes affecté(e) dans une école, un établissement ou un service, il vous sera remis sous pli cacheté contre émargement. Sinon, il vous sera adressé à votre adresse personnelle. Il sera également possible, en cas de non réception ou de perte, de se le procurer sur le portail « élections » du ministère jusqu'au 12 octobre à 8h (heure de Paris).

Vous pourrez obtenir votre mot de passe sur le portail « élections » du ministère avec :

votre identifiant + votre NUMEN + votre numéro de département ou de pays de naissance (6e et 7e chiffre de votre numéro de Sécurité sociale).

Ces deux éléments (identifiant et mot de passe), à usage exclusif pour les élections, sont indispensables pour pouvoir voter.

③ Votez !

Muni de votre identifiant et votre mot de passe, connectez-vous sur le portail élections à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

- ➔ Identifiez-vous
- ➔ Choisissez le scrutin (par exemple Comité Technique Ministériel) puis :
 - Cochez la liste FSU
 - Validez votre choix en cliquant VOTER
 - Vérifier que vous avez bien choisi la liste FSU
 - Confirmer votre choix
 - Vous disposez ensuite de votre reçu, preuve que votre vote a été pris en compte
- ➔ Ensuite, effectuez les votes aux autres scrutins : Comité Technique Académique et, suivant votre situation, CAPN, CAPA, CAPD (pour les titulaires) ou CCP (pour les non-titulaires).
 - Pour chacun de ces scrutins, cochez la liste FSU ou celle du/des syndicats de la FSU

Dès maintenant, découvrez la présentation des modalités de vote et testez la configuration de votre ordinateur sur le portail des élections **<http://www.education.gouv.fr/elections2011>**

Plus d'informations et présentation détaillée sur le site de la FSU : **www.fsu.fr**

Pendant toute la période des élections, vous pouvez venir voter et partager un moment de convivialité avec nous.

Jeudi 13, vendredi 14, lundi 17, mardi 18 : de 17h à 19h

Mercredi 19 : dans le 67 : de 9h à 12h et de 14h à 17h et dans le 68 : de 9h à 12h

Contactez-nous !

FSU 67 10, rue de Lausanne à Strasbourg / FSU 68 19, Bld Wallach à Mulhouse

Dynamiques et rassemblés avec la FSU



De gauche à droite : Joseph Siméoni, Anne-Sophie Lambs, Jeanne-Lise Zingerlé, François Schill, Angelo Romano, Jean-Louis Hamn, Virginie Solunb, Amaury Schilli, Pascal Thil, Catherine Bouyer, Christophe Ansel, Jean-Marie Koebien, Myriam Mainelli, Francis Fuchs, Corinne Nicolet-Serra

Militante au Snes depuis 1960, j'ai agi constamment pour une école publique de la réussite et pour une gestion équitable des carrières des personnels, en 2011 responsable des retraités FSU, à 75 ans, je continue le combat avec les actifs pour la sauvegarde et l'amélioration de tous nos services publics.

Françoise GROSMANN/EIDEN

TÉMOIGNAGES

MILITANTS

"Je suis fière de m'engager au sein de la FSU, qui, grâce à une vision positive de l'École, une vraie résistance contre la politique actuelle et un travail collectif au sein de notre fédération, réussit à redonner espoir à nos collègues, aux parents et à nos élèves."

Corinne NICOLET-SERRA, tête de liste FSU pour le CTA

J'aime mon métier d'enseignante, j'ai envie de défendre l'école à laquelle je suis attachée et que je sens menacée. Se syndiquer, c'est agir, justement. Pour s'informer et échanger, pour peser sur les décisions politiques qui nous concernent, pour faire entendre notre voix, pour rappeler notre conception de l'école et assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves, il est important de se syndiquer et de voter pour la FSU.

Amélie H. professeur de collège



Pourquoi je m'engage ?

- Pour défendre mon métier (pour la jeunesse, les conditions de travail, le pouvoir d'achat)
- Pour défendre le service public (dans l'enseignement et dans le pays)
- Pour un choix de société (pour une société solidaire contre le chacun pour soi et la loi du plus fort).

Pascal THIL - professeur en lycée professionnel

Si je me suis syndiquée à la FSU, c'est plutôt pour le côté collectif, pour retrouver de la solidarité en plus des services ; d'autres syndicats ne me conviennent pas, trop de compromission et de vagues hésitations ! Alors renforçons la FSU !

Marie B. - PE Rosheim

« Le cœur et la raison »

La FSU, c'est le choix de mon cœur. Une histoire d'amour entre un prof d'histoire/géo du service public et les luttes syndicales de la « Fessue », une passion jamais éteinte pour l'égalité, la liberté, la fraternité, l'élégance de la résistance et le choix d'un partisan. C'est aussi le choix de la raison impure, froide et mathématique... Au CT il y a dix sièges à pourvoir et le ticket d'entrée pèsera 7 à 8% des voix... Autant dire qu'il ne faut pas éparpiller nos voix sur des listes stériles de dispersion, mais au contraire renforcer le poids de la première organisation de l'Éducation. La FSU, c'est le choix de mon cœur et pour nous tous aussi, le choix de la raison.

J. SIMÉONI

ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE

ACADÉMIE DE STRASBOURG

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

Liste présentée par la

Fédération Syndicale Unitaire



Mme NICOLET-SERRA Corinne	Professeure des écoles	Ecole Conseil des XV, Strasbourg - 67 - SNUipp
M. FUCHS Francis	Professeur agrégé d'histoire-géographie	Lycée Mermoz, Saint-Louis - 68 - SNES
Mme BENEDETTI Myriam	Professeure certifiée en électrotechnique	Lycée Louis Marchal, Molsheim - 67 - SNES
M. KOELBLÉN Jean-Marie	Professeur des écoles	Ecole Henri Réber, Mulhouse - 68 - SNUipp
Mme MARINELLI Myriam	Chef de bureau	Rectorat, Strasbourg - 67 - SNASUB
M. ANSEL Christophe	Professeur d'EPS	Collège Eboué, Fessenheim - 68 - SNEP
Mme BOUYER Catherine	Infirmière	Collège Leclerc, Schiltigheim - 67 - SNICS
M. THIL Pascal	Professeur de Lycée pro. éco-gestion	Lycée Oberlin, Strasbourg - 67 - SNUEP
Mme PERRIN Marie-Dominique	Professeure certifiée en anglais	Lycée Jean Monnet, Strasbourg - 67 - SNES
M. SCHIFFLI Amaury	Professeur des écoles	Ecole de Fulleren - 68 - SNUipp
Mme SOLUNTO Virginie	Professeure des écoles	Ecole Conseil des XV, Strasbourg - 67 - SNUipp
M. HAMM Jean-Louis	Professeur agrégé lettres modernes	Coll. les 7 Arpents, Souffelweyersheim - 67 - SNES
Mme MOUSSAVIAN-HUPPE Leïla	Professeure contractuelle lettres modernes	Collège le Ried, Bischheim - 67 - SNES
M. ROMANO Angelo	Professeur d'EPS	Collège Hartmann, Munster - 68 - SNEP
Mlle RIVET Amandine	Assistante d'éducation	Collège Victor Hugo, Colmar - 68 - SNES
M. SCHILL François	Professeur des écoles	Ecole Finkwiller, Strasbourg - 67 - SNUipp
Mlle ZINGERLE Jeanne-Lise	Gestionnaire de collège	Collège Martin Schongauer, Ostwald - 67 - SNASUB
M. POZUELO José	Professeur certifié de mathématiques	Coll. de l'Outre-Forêt, Soultz-ss-Forêts - 67 - SNES
Mme LAMBS Anne-Sophie	Professeure des écoles	Ecole des Marguerites, Colmar - 68 - SNUipp
M. SIMEONI Joseph	Professeur agrégé d'histoire-géographie	Lycée Scheurer Kestner, Thann - 68 - SNES



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Comité Technique

Agir pour nos métiers et l'Éducation !



La FSU est la première fédération syndicale de l'Éducation nationale. Elle tient son originalité, sa force et son efficacité de ses syndicats nationaux dont les militant(e)s et les élu(e)s, présent(e)s sur nos lieux d'exercice, défendent nos métiers et nos conditions de travail et d'emploi. Renforcer la FSU, c'est permettre à l'ensemble des personnels de continuer à se battre pour une politique éducative qui prenne réellement en compte les aspirations des personnels et fasse de l'Éducation nationale l'outil prioritaire de réussite pour tous les jeunes. L'enjeu est d'importance à l'heure où l'Éducation nationale est menacée dans ses capacités à exercer ses missions et où ses personnels voient leur situation se dégrader.

POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION AMBITIEUX

Les coupes budgétaires dans l'Éducation nationale l'empêchent d'assurer ses missions de service public. **Il faut rétablir les emplois supprimés ces dernières années.**

La suppression de la carte scolaire, l'abandon de l'éducation prioritaire, la mise en concurrence qui en découle créent des inégalités importantes, alors que la mixité sociale et scolaire sur l'ensemble du territoire doit être recherchée.

POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

L'objectif de l'Éducation doit être la réussite de tous les jeunes leur permettant une entrée réussie dans la vie sociale et professionnelle.

Il faut **renforcer les moyens qui sont consacrés à la détection précoce des difficultés et aux dispositifs d'aide** pour pouvoir les surmonter (RASED dans le premier degré, soutien en collège et en lycée).

Il faut **diminuer les effectifs par classe** avec une priorité pour les zones qui accumulent les difficultés.

POUR DES MÉTIERS RECONNUS ET REVALORISÉS

Nos conditions de travail se sont dégradées et notre charge de travail alourdie.

Comme l'ensemble des fonctionnaires, nous subissons une perte de pouvoir d'achat importante du fait du blocage de nos rémunérations et de la hausse des cotisations retraite.

L'indexation de la valeur du point d'indice sur le coût de la vie et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sont indispensables.

POUR LE RESPECT DE NOS PROFESSIONS

Le **maintien du principe statutaire** pour les personnels de la Fonction publique et donc de l'Éducation nationale est une nécessité pour :

- **assurer l'égalité** dans l'offre et le fonctionnement sur l'ensemble du territoire ;
- **éviter un autoritarisme local** exacerbé notamment dans tous les actes de gestion concernant les personnels ;
- **donner à chaque fonctionnaire les moyens nécessaires d'initiatives** dans le respect de règles communes.